



CRECQ
Conseil régional
de l'environnement
du Centre-du-Québec

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Des solutions pour le développement durable de l'agriculture

Drummondville, le 22 février 2007 – Le conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) a présenté son mémoire à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois le 21 février dernier. En tant que table de concertation en environnement, le CRECQ est fier de proposer des stratégies pour le développement durable de l'agriculture qui font l'unanimité autant auprès des agriculteurs que des environnementalistes.

Le mémoire du CRECQ s'articule autour de trois thèmes : favoriser l'achat local (ce qui contribue à réduire les gaz à effet de serre), augmenter le soutien à l'agriculture biologique et conserver la biodiversité. En plus d'agir à titre préventif, ces stratégies serviront également de mesures d'adaptation éventuellement nécessaires pour atténuer les répercussions des changements climatiques sur les activités agricoles au Québec.

De façon plus détaillée, voici la liste des recommandations:

1. Le CRECQ demande au gouvernement du Québec de défendre l'exclusion de la production agricole des règles de l'OMC afin que chaque pays puisse assurer sa souveraineté alimentaire;
2. Le CRECQ souhaite que l'État intervienne pour assurer des négociations mondiales équitables : des critères écologiques et éthiques seraient donc essentiels à insérer dans les politiques commerciales internationales;
3. Le CRECQ propose que le gouvernement du Québec favorise le maintien et le développement des systèmes de gestion de l'offre qui visent le marché intérieur et, par conséquent, diminuent le transport des marchandises et assurent une meilleure stabilité des prix à la production ;
4. Le CRECQ recommande au gouvernement du Québec de favoriser l'établissement et la promotion d'initiatives innovatrices visant à développer les marchés locaux et des contacts plus étroits entre les producteurs et les consommateurs (par exemple, l'agriculture soutenue par la communauté ou encore les marchés de solidarité régional) ;
5. Le CRECQ demande que le gouvernement du Québec augmente son soutien au développement du créneau d'aliments biologiques et favorise la conversion de terres en cultures conventionnelles vers la culture biologique ;

CRECQ

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec

255, rue Brock, bureau 409, Drummondville (Québec) J2C 1M5

Téléphone: (819) 475-1048, Télécopieur: (819) 475-5112, Courriel: info@crecq.qc.ca, Site Web: www.crecq.qc.ca



6. Le CRECQ propose que le gouvernement du Québec adopte des programmes de compensation financière pour les agriculteurs qui protègent, entretiennent, ou aménagent des parties de leur propriété pour le bénéfice de l'environnement et de la collectivité, en s'inspirant des modèles de politique agroenvironnementale français et américain ;
7. Le CRECQ, à l'instar du panel d'experts canadiens sur le futur de la biotechnologie alimentaire, croit que le principe de précaution devrait être appliqué à l'utilisation des aliments transgéniques. Selon ce principe, ces nouvelles technologies ne devraient pas être considérées sécuritaires tant et aussi longtemps que l'on ne dispose pas de preuves scientifiques sérieuses de leur innocuité. Le panel d'experts recommande d'effectuer des études plus rigoureuses, une révision indépendante des résultats de ces études et un meilleur accès du public à ces résultats.
8. Le CRECQ estime qu'il est nécessaire de se questionner sur l'éthique entourant le brevetage du vivant;
9. Dans l'attente d'une décision concernant l'avenir des OGM, le CRECQ considère qu'il est urgent de se doter d'une politique de conservation du patrimoine génétique;
10. Le CRECQ demande que le gouvernement prenne les actions nécessaires pour assurer une prise de décision juste et équitable concernant les milieux naturels dans le cadre d'un développement durable du territoire;
11. Le CRECQ estime que des partenariats avec les commissions scolaires pour la réalisation d'actions à caractère environnemental en territoire agricole seraient de bons exemples de développement durable pour la société québécoise.

Le CRECQ est organisme à but non lucratif qui regroupe de nombreux intervenants de la région (organismes environnementaux, agriculteurs, institutions, entreprises, individus, etc.) intéressés à la protection de l'environnement et au développement durable. Le Conseil d'administration regroupe actuellement dix-huit organismes et un citoyen provenant des cinq MRC de la région.

- 30 -

Isabelle Bonsant
Directrice générale
(819) 475-1048